

LES MÉANDRES DE LA LIBERTÉ  
OU LES PASSEURS DE LASAUVAGE



— Historique, régional —

ROMAN

**LES MÉANDRES DE LA LIBERTÉ**  
OU LES PASSEURS DE LASAUVAGE

**Pierre MARCHAL**

ECHO Editions  
[www.echo-editions.fr](http://www.echo-editions.fr)

Toute représentation intégrale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de cet ouvrage, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est interdite (Art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle).

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée notamment dans les établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Direction artistique : Émilie COURTS

Couverture : EC Média

© ECHO Éditions

ISBN : 978-2-38102-178-2

*Un petit clin d'œil à René et Bernard  
qui m'ont tellement manqué*

*Rien de ce qui nous est demandé n'est irréalisable,  
mais c'est à nous d'y croire et de le réussir.*

Jean Moulin



# Avant-propos

## Aux prémices de l'histoire

Tout au long des années de guerre, par mesure de prudence et dans la crainte sans doute, d'un écart de bavardage, il m'avait appris à garder le silence, à ne parler que lorsqu'on m'interrogeait, son regard seul suffisait à me faire taire. À l'âge où l'enfant attend d'abord un geste de tendresse et d'affectueuses douceurs, moi je m'efforçais, tant bien que mal, à écouter et à mettre en pratique, sans toujours bien les comprendre, les recommandations qu'il me faisait. Je compris plus tard, que mon père avait mis chaque jour du conflit, sa vie au service de la liberté. Je savais alors ce que signifiaient pour lui, le devoir de retenue, la modestie, la tempérance. Sans faire de lui un être parfait, il avait certes comme tout un chacun, ses qualités et ses faiblesses, mais pour mener à terme l'engagement qu'il avait pris, il stigmatisait l'aspiration à la violence, l'orgueil, la tendance colérique, la jalousie, le goût de la médisance, l'intelligence sans envergure...

Ces lignes de conduite instruites par l'expérience, ont régenté la réussite de nombreuses opérations de guerre où le combattant de l'ombre, infiltré chez l'ennemi ne pouvait survivre en accord avec son protocole, que dans le plus grand secret et à l'abri de toute suspicion. Il devait apparaître pleinement fédéré à la cause adverse. Seulement, à l'heure de la paix rétablie, la vindicte populaire, et bien évidemment, ignorante de la réalité des faits, n'avait retenu hélas, du

héros méconnu, que sa collaboration et sa promiscuité avec l'ennemi pour justifier sa condamnation.

Loin de moi l'ambition d'un chroniqueur ou celle d'un historien émérite, j'ai simplement tenu à faire renaître au gré de cette dialectique, pendant que je pouvais encore le faire, l'aventure quelque peu hors du commun de ce paladin des temps modernes que fut mon père. Émile-Jean-Baptiste Marchal, simple commandant d'une petite brigade frontalière de gendarmerie, dont j'ai gardé l'exemple durant toute ma carrière, et qui reste pour moi, l'image d'un chef courageux, engagé et déterminé dans son action.

Aujourd'hui, on dirait de lui : « il a pris des risques inconsidérés. Il aurait pu entraîner à sa suite, dans d'innombrables représailles, sa famille, ses proches, ses collaborateurs, ses compagnons du Grand-duché, son village dont quelques rares membres seulement, n'ignoraient rien de ses agissements ». À la honte de devoir subir un joug qu'il ne pouvait accepter, il ignora sans scrupule, l'ordre de sa hiérarchie d'abandonner son poste. Tout en restant au contact de l'occupant, abusivement convaincu de sa complicité, il bascula dans la résistance, dès septembre 1940, avec toute sa brigade et fit de son unité entière, au débouché du Luxembourg sur le sol de Lorraine, le premier maillon d'une importante filière internationale d'évasion.

Avait-il, à ce point, confiance en son destin qu'il en ignorât la moindre éventualité d'échec ? Ou alors disposait-il réellement de son libre arbitre ? Lorsqu'on lui posa la question, bien plus tard, il répondit que rien n'était jamais gagné d'avance, qu'il avait souvent eu très peur, pour lui bien sûr, mais surtout pour les autres, pour son épouse qui le secondait en tout, pour ses enfants, tout acquis à sa

cause et profondément impliqués, pour ses gendarmes et leurs familles qui le suivaient aveuglément... alors, après quelques instants de silence, il finissait d'exprimer sa pensée : Nous avons tous conscience du risque encouru, au mieux, l'exécution immédiate, au pire, la mort sous d'interminables tortures. Et pourtant, nous avons tous compris l'importance de notre action et agissions en connaissance de cause, car au nom de la liberté, il était obligé que quelqu'un fasse une telle chose.

Il n'est nul besoin d'être devin pour augurer de l'opportunité offerte à ces dénonciateurs profanes, de tenir enfin le talion qu'ils réservaient depuis longtemps à mon père. Un matin de septembre 1944, au lendemain de la libération d'Hussigny-Godbrange, un commando de résistants communistes armés jusqu'aux dents, sous la conduite d'un chef à vélo et en tenue de mineur, pour faire couleur locale, envahissait la brigade pour se saisir de l'adjudant Marchal, accusé de collaboration avec l'ennemi. Émile-Jean-Baptiste Marchal reconnut Monsieur Kessler-Wald, qu'il salua très respectueusement en hommage à sa conduite héroïque lors des combats pour la libération de Paris. Mon père fit signe à ses gendarmes de ne rien tenter. Il se laissa emmener à la mairie pour comparaître devant un tribunal du peuple improvisé qui, par anticipation, le condamnait déjà à la peine capitale. Ces braves artisans de l'épuration aveugle ignoraient tout des passeurs de Lasauvage. Force est de reconnaître que le secret fut bien gardé.

L'activité clandestine de mon père ne constituait certes pas une exception, beaucoup de ses frères d'armes avaient su tirer profit de leur position territoriale frontalière pour aider les fugitifs à retrouver la terre de France. Ils ont vécu la même histoire faite d'angoisse et de

lendemains incertains. Engagés en Lorraine notamment, dans des filières d'évasion à haut risque venant, entre autres, du Luxembourg ou de la Belgique, ils exerçaient conjointement et sous serment à l'autorité établie par le régime de Vichy, leurs fonctions de police au cœur même de la province interdite et occupée par les nazis.

Le temps s'est écoulé et les souvenirs s'estompent. C'est le culte de la mémoire qui m'incite aujourd'hui, à rouvrir l'armoire aux souvenirs pour en sortir un album, déjà fortement vieilli, mais qui recèle encore en ses pages, tout l'ineffable et clandestine aventure d'Émile-Jean-Baptiste Marchal. Ce retour sur image n'a pas pour seule vocation de rendre un hommage posthume à mon père, mais aussi, pour honorer tous les gendarmes qui comme lui, ont mis chaque jour de l'occupation nazie, leur vie en danger de mort pour le retour de la liberté.

Cet épisode fait partie intégrante de ma vie, malheureusement mes souvenirs les plus précis ne remontent qu'à la fin de l'année 1942, j'avais quatre ans. J'ai pu combler quelques lacunes grâce à des recherches, notamment à la Bibliothèque Nationale de France, à des documents retrouvés au Luxembourg, aux lettres de remerciements que mes parents ont reçues, aux archives consultées au Service Historique de la Défense, aux trop brefs et trop rares récits que mon père en faisait, car il avait intégré dans ses gènes l'obligation de silence qui lui avait été faite.